

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ CI-HAUT MENTIONNÉE

AVIS PUBLIC

EST, par le présent avis, donné par la soussignée Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Valère;

QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valère siégera en présentiel,

jeudi le 17 novembre 2022, à 19h30,
en séance extraordinaire

Ordre du jour :

- 1.1 Ouverture de la séance
- 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3.1 Délégation de pouvoir de négociation, garage municipal
- 4.1 Fermeture de la séance

Donné à Saint-Valère ce 14^e jour du mois de novembre 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Carole Pigeon

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Carole Pigeon, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Valère certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre 10 h et 17 h, le 14^e jour du mois de novembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14 jour du mois de novembre deux mille vingt-deux.

Signé.....